

SUIVI INSCRIPTION

L'état de l'instruction de votre dossier peut être consulté avec vos codes d'accès confidentiels via le lien: [site du CDG63](#), « Rubrique Concours », accéder à « Espace sécurisé du candidat ». En cas de perte de ces identifiants vous pouvez les réinitialiser en cliquant sur « mot de passe oublié ».

Vous pouvez suivre chaque étape de l'instruction de votre dossier d'inscription, prendre connaissance et imprimer certains documents qui vous seront adressés par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme :

*Attention cet espace sécurisé sera accessible uniquement aux candidats qui auront renseigné **une adresse mail valide** lors de la préinscription. Dans le cas contraire, les candidats recevront les notifications par voie postale.*

1 « Dossier en attente de réception par votre centre de gestion » Votre inscription a été réalisée avec succès. Un mail de confirmation de préinscription vous est envoyé automatiquement. Le CDG63 est en attente de votre dossier.

2 « Dossier reçu en cours d'instruction » Votre dossier a été réceptionné par notre service. Un accusé de réception vous est adressé par voie électronique.

3 « Dossier complet » Votre dossier est complet.

4 « Dossier incomplet » Votre dossier est incomplet : un courrier énumérant les pièces manquantes à fournir vous est adressé par voie électronique.

5 « Dossier refusé » Votre dossier n'est pas recevable : un courrier recommandé, mentionnant les raisons du rejet de votre dossier, vous est adressé par voie postale et déposé dans votre espace sécurisé.

6 « Admis à concourir »

Vous êtes admis à concourir. La convocation pour votre participation aux épreuves écrites d'admissibilité sera déposée sur votre espace sécurisé.

Ce document est obligatoire pour l'entrée dans les salles de déroulement du concours.

Vous devrez impérativement l'imprimer pour pouvoir avoir accès au centre d'examen.

7 « Résultats d'admissibilité »

Vous aurez accès :

- si vous êtes NON ADMISSIBLE, à vos résultats (notes), sur votre accès sécurisé,
- si vous êtes ADMISSIBLE, aux lieux, dates et horaires des épreuves d'admission (et de l'épreuve facultative uniquement si vous l'avez choisie lors de votre inscription) sur votre espace sécurisé. Votre convocation sera déposée sur votre espace sécurisé au plus tard, 10 jours avant la date des épreuves d'admission. **Ce document est obligatoire pour l'entrée dans les salles de déroulement du concours.**

Vous devrez impérativement l'imprimer pour pouvoir avoir accès au centre d'examen.

8 « Résultats d'admission »

Vous saurez si vous avez été déclaré(e) « ADMIS(E) » ou « NON ADMIS(E) » au concours sur votre accès sécurisé. Vous aurez accès à vos résultats (notes des épreuves d'admissibilité et d'admission).